

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2013
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – LE CORRE – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN
Mmes BOISHARDY – CHOUPEAUX – MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Absent : M. GETAIN

Secrétaire de séance : M. JEHAN Jean Claude

TARIFS 2014 : les tarifs augmentent en moyenne de 1 %. Ils sont consultables en mairie ou sur ce site aux rubriques concernées.

LOGEMENTS RUE DE BEL AIR

1°) – Avenant 2 – lot 5 : cloisons sèches ; plafonds

Un avenant de 294.25 € TTC va être signé avec la sarl PECHEUR pour l'habillage du placard EDF et du vélux de désenfumage.

2°) – Avenant n° 2 – lot 8 : plomberie ; sanitaires

Le remplacement des bacs récepteurs par des douches au sol entraine un avenant négatif de 1 005.80 € TTC pour l'entreprise SERFO.

3°) – Avenant n° 1 – Lot 1 : gros œuvre ; démolition

Les prestations non réalisées entraînent un avenant négatif de 743.65 € TTC pour l'entreprise LE BRIX.

PERSONNEL - Prime de fin d'année

La prime de fin d'année calculée sur l'indice brut 244 est reconduite pour l'année 2013.

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Intervention de Mme Edwige RENAUD

Madame Edwige RENAUD, intervenante « Identi'Terre » va animer 2 séances d'éducation à l'environnement sur le thème « vie et mort au cœur de la nature ». Ces séances sont financées par le Syméol (soit 400 €). Restent à la charge de la commune, les frais de déplacement de l'intervenante d'un montant de 45 € pour les 2 séances.

FESTIVAL MINI-MOMES/MAXI-MOMES

Le spectacle prévu à la salle ATHENA, dans le cadre du festival Mini-Mômes/maxi-Mômes, le 25 octobre 2013 a du être annulé en raison d'une coupure d'électricité à l'initiative d'ERDF mais non signalée en mairie. De ce fait, la participation communale versée à l'OMC de Loudéac sera de 1 270.93 €.

Une réclamation a été adressée à ERDF afin que la commune soit remboursée de l'ensemble des frais engagés.

TRAVAUX « MAISON DES BRUYERES »

Pour la réalisation du plancher et de l'isolation, des matériaux vont être acquis chez QUEMABRI pour un coût TTC de 1 589.24 €.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend acte des propositions du comité de pilotage composé des Directrices, des enseignants, des représentants des parents d'élèves des 2 écoles ainsi que d'élus. Ces propositions vont être soumises, à l'Inspection de l'Education Nationale.

APPROBATION DES MODIFICATIONS APORTEES AUX STATUTS DU SDE

Le Conseil Municipal approuve la refonte des statuts qui tient compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie.

RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC « ASSAINISSEMENT » ET « EAU POTABLE »

Le Conseil Municipal approuve ces deux rapports annuels établis par la DDTM.

ENTRETIEN DES PARCELLES REBOISEES

L'entretien des parcelles replantées (ZO n° 30 : La Secouette et ZK n° 20 : proximité étang) est confié à la sarl ECOFORIA moyennant un coût HT total de 2 152 € réparti sur 3 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Modification des horaires du restaurant scolaire

Un essai de mise en place de 3 services au restaurant scolaire a été fait sur 2 semaines. Les résultats étant concluant (moins de bruit, meilleur accueil pour les enfants, moins de stress), il a été décidé de maintenir ce fonctionnement duquel découle une modification des horaires :

11 H 30 – 12 H 10

PS + MS Ecole Publique

12 H - 12 H 45

Ecole Notre Dame de Lourdes + CP Ecole Publique

12 h 45 - 13 H 20

CE + CM Ecole Publique